STRATÉGIE DE GESTION FINANCIÈRE COMMUNICATION DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017



Finances Manitoba

Renseignements généraux : Palais législatif, bureau 109 Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8 Téléphone : 204 945-5343

Télécopieur : 204 945-1640 Courriel : DMFIN@leg.gov.mb.ca

Cette information est offerte en d'autres formats sur demande.

PRIORITÉS DE GESTION FINANCIÈRE

La Stratégie de gestion financière de la Province du Manitoba énonce les priorités du gouvernement en matière de gestion financière et fixe un ou plusieurs résultats mesurables pour chaque domaine prioritaire, ainsi que des objectifs relatifs à chacun des résultats mesurables pour l'exercice courant et pour l'avenir.

En 2016-2017, la Stratégie s'est concentrée sur les domaines prioritaires indiqués dans le tableau suivant :

PRIORITÉ DE GESTION FINANCIÈRE	RÉSULTATS MESURABLES
Rétablissement de la discipline financière	Atteinte des objectifs budgétairesStabilisation du ratio de la dette nette au PIB
Emplois et croissance économique	Investissements dans l'infrastructure stratégiqueCroissance de l'emploi

Le présent rapport contribue à assurer la transparence et à satisfaire à l'obligation de rendre compte, car il permet au public d'évaluer la performance du gouvernement à partir des résultats mesurables établis dans la stratégie de départ.

Il est question des domaines prioritaires de gestion financière et des résultats mesurables pour chaque domaine dans le contenu du Budget 2016, dans les tendances historiques et dans les objectifs en cours et à plus long terme.

■ DOMAINE PRIORITAIRE – RÉTABLISSEMENT DE LA DISCIPLINE FINANCIÈRE

Les Manitobains sont en droit de s'attendre à ce que leur gouvernement utilise ses recettes publiques de manière efficace et efficiente afin d'offrir des programmes et des services gouvernementaux de grande qualité à un coût raisonnable et supportable. L'approche rationnelle adoptée par le gouvernement pour rétablir la discipline financière comprend :

- le contrôle de la croissance des dépenses
- le respect de l'argent des contribuables
- l'élimination du gaspillage et des doubles emplois
- l'assurance que le financement public optimise l'utilisation des ressources
- l'instauration d'une culture de magasinage intelligent par voie d'appel d'offres de contrats publics

Résultat mesurable – Atteinte des objectifs budgétaires

Il est important de faire état du budget sommaire et des opérations fondamentales du gouvernement pour assurer la transparence et satisfaire à l'obligation de rendre compte dans la gestion financière de la Province.

Les perspectives d'évolution des opérations fondamentales du gouvernement nous renseignent sur les activités fondamentales du gouvernement, à savoir les recettes et les dépenses des ministères qui sont sous le contrôle direct de l'Assemblée législative, car c'est dans les ministères que se prennent les décisions courantes qui déterminent ultimement la réussite des stratégies, des plans et des programmes du gouvernement.

OPÉRATIONS FONDAMENTALES DU GOUVERNEMENT	Budget 2016-2017	Chiffres réels 2016-2017	Écart
		(en millions de dollars)	
Recettes	12 578	12 743	165
Dépenses	13 538	13 440	(98)
Rajustement de fin d'année/caducité	(70)	<u> </u>	70_
Résultats nets de l'exercice	(890)	(697)	193

Le budget sommaire réunit non seulement les résultats des opérations fondamentales du gouvernement, mais aussi ceux de toutes les entreprises publiques, comme Hydro-Manitoba et la Société d'assurance publique du Manitoba, ainsi que les résultats de l'ensemble des offices de la santé, des offices des services sociaux, des divisions scolaires et de nombreuses autres entités contrôlées par le gouvernement provincial. Les résultats sommaires donnent ainsi un bon aperçu de la situation financière de la Province.

BUDGET SOMMAIRE DU GOUVERNEMENT	Budget 2016-2017	Chiffres réels 2016-2017	Écart
		(en millions de dollars)	
Recettes	15 490	15 723	233
Dépenses	16 551	16 487	(64)
Rajustement de fin d'année/ caducité	(150)		150
Recettes (pertes) nettes	(911)	(764)	147

Initiatives lancées pour donner une importance accrue à l'optimisation des ressources existantes :

- ✓ délivrer des lettres de mandat aux ministres du gouvernement le 3 mai 2016, de façon à préciser les attentes
- ✓ maintenir le taux de croissance annuel des dépenses essentielles sous la barre des 3 %, le taux actuel s'établissant à 2,6 %
- ✓ réduire le nombre de ministères de 18 à 12, afin d'éliminer 4 millions de dollars gaspillés en chevauchements et doubles emplois des fonctions de gestion et d'administration
- ✓ présenter en novembre 2016 une mesure législative prévoyant l'intégration de la East Side Road Authority au ministère de l'Infrastructure
- ✓ présenter en mars 2017 une mesure législative visant à moderniser et à rendre efficace la gouvernance des organismes du gouvernement
- ✓ exiger un régime d'appel d'offres de façon à ce que les contrats attribués sans appel d'offres ne soient conclus que dans des circonstances exceptionnelles
- ✓ procéder à un examen exhaustif des résultats financiers des principaux ministères du gouvernement
- ✓ accueillir trois rapports sur les services de soins de santé : Provincial Clinical and Preventive Services Planning for Manitoba: Doing Things Differently and Better (rapport Peachey); Factors Affecting Emergency Department Waiting Room Times in Winnipeg, par le Centre manitobain des politiques en matière de santé; et l'étude sur l'innovation et la viabilité du système de santé, qui est axée sur l'évaluation de l'état actuel de nos services de soins de santé et qui recommande une voie à suivre pour améliorer la qualité et la viabilité de notre système de soins de santé
- ✓ collaborer avec les travailleurs de première ligne de tous les ministères de manière à produire de meilleurs résultats pour les citoyens
- ✓ L'examen d'un crédit d'impôt par le ministère des Finances se poursuit. Les modifications au crédit d'impôt introduites dans le Budget 2017 vont permettre de réaliser des économies de 90 millions de dollars une fois totalement intégrées

Résultat mesurable – Stabilisation du ratio de la dette nette au PIB

La dette nette est un indicateur important de la situation financière d'un gouvernement, car elle montre dans quelle mesure les services gouvernementaux demeureront abordables. La dette nette sommaire représente les actifs financiers (comme l'encaisse ou les placements) moins le total des passifs (comme les emprunts et le financement). Ce sont les passifs restants qui doivent être financés à l'aide de recettes futures.

Le ratio de la dette nette au PIB mesure l'évolution de la dette nette par rapport à la croissance économique. Un ratio de la dette nette au PIB stable est une bonne indication que la Province gère sa dette de façon responsable.

Un certain montant de dette publique est nécessaire pour assurer la prestation efficace et en temps voulu des services et de l'infrastructure requis. Une gestion prudente de la dette signifie gérer le montant de la dette pour qu'elle reste dans des limites raisonnables et prévisibles que l'économie provinciale est capable d'absorber. Une mesure efficace permettant d'établir si la dette publique est appropriée consiste à comparer la dette nette à la taille de l'économie provinciale mesurée en pourcentage du PIB.

Dans le Budget 2016, le ratio de la dette nette au PIB était estimé à 33,3 %. Au 31 mars 2017, le ratio de la dette nette réel était de 33,7 %.

Dette nette au PIB

	Chiffres réels 2012-2013	Chiffres réels 2013-2014	Chiffres réels 2014-2015	Chiffres réels 2015-2016	Chiffres réels 2016-2017
	Pourcentage du PIB				
Dette nette sommaire	26,4	27,6	30,5	32,5	33,7

Nota : Les chiffres des exercices antérieurs ont été réajustés.

■ DOMAINE PRIORITAIRE – EMPLOIS ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Résultat mesurable – Investissements dans l'infrastructure stratégique

Les investissements dans l'infrastructure soutiennent l'économie provinciale, génèrent des emplois et dynamisent la productivité à long terme, ce qui consolide davantage l'économie. Néanmoins, il est important de veiller à ce que les décisions prises au sujet des investissements soient financièrement durables à long terme et soient évaluées pour garantir la meilleure rentabilité possible.

Le gouvernement s'est engagé à dépenser au moins un milliard de dollars dans l'infrastructure stratégique, à savoir le réseau routier et les ponts, la protection contre les inondations, les hôpitaux, les écoles, les universités et les collèges, les projets municipaux et d'autres types d'infrastructure. Les investissements dans l'infrastructure stratégique en 2016-2017 se déclinent comme suit :

	Budget 2016-2017	Chiffres réels 2016-2017
	(en millions de dollars)	
Infrastructure de base du gouvernement		
Réseau routier et ponts, protection contre les inondations et parcs		
Réseau routier et ponts	542	521
Immobilisations liées à l'eau	45	36
Parcs, chalets et camping	12	8
Sous-total	599	565
Subventions d'investissement, entretien et préservation		200
Fonds de croissance du Manitoba* - Subventions d'investissement	284	288
Entretien et préservation - Réseau routier	144	151
Entretien et préservation - Eau	10	10
Sous-total	438	449
Total, infrastructure de base du gouvernement	1 037	1 014
Autre infrastructure provinciale		
Santé	442	343
Éducation	241	135
Logement	120	108
Collectivités relevant d'Affaires du Nord	15	3
Total, autre infrastructure provinciale	818	589
Total, infrastructure stratégique	1 855	1 603

^{*} Fonds de croissance du Manitoba après déduction des subventions de fonctionnement des transports en commun

Objectif mesurable - Croissance de l'emploi

Le marché du travail le plus stable au Canada se trouve au Manitoba, où les taux de croissance annuelle varient peu d'une année à l'autre et qui avait le deuxième taux de chômage le plus bas parmi les provinces au 31 mars 2017. La croissance de notre main d'œuvre va de pair avec la croissance de l'économie, l'offre de main-d'œuvre évoluant à peu près au même rythme que l'offre d'emploi.

Initiatives lancées en 2016 pour assurer la croissance de l'économie :

- ✓ joindre le New West Partnership avec les trois autres provinces de l'Ouest en novembre 2016, afin de réduire les obstacles aux échanges et d'ouvrir de nouvelles possibilités pour les entreprises du Manitoba
- ✓ investir plus de 1,6 milliard de dollars dans l'infrastructure stratégique
- ✓ prendre des mesures initiales pour réduire le fardeau administratif des municipalités et des tierces parties et faire en sorte que le Manitoba devienne la première province à offrir un modèle à guichet unique vraiment fonctionnel, tout en donnant davantage aux municipalités « voix au chapitre » en leur accordant plus de flexibilité et d'autonomie
- ✓ créer une Équipe d'entreprise du premier ministre pour amener les chefs d'entreprise et les entrepreneurs à se pencher sur la façon dont nous encourageons l'investissement dans notre province
- ✓ continuer d'investir dans la commercialisation et le développement du tourisme à partir du modèle de financement du tourisme prévu dans le plan 96/4
- ✓ faire participer les dirigeants autochtones à la conception d'un cadre favorisant des consultations constructives en permanence et établir avec eux des relations solides mutuellement bénéfiques
- ✓ consulter les dirigeants des milieux des affaires et de l'éducation afin de raffermir les partenariats avec le secteur privé, de façon à accroître le financement des étudiants qui poursuivent des études supérieures